



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 18 novembre 2014

QUAND LES PRIX AUGMENTENT, LES SALAIRES DOIVENT SUIVRE !



Une étude de l'INSEE vient d'être publiée concernant l'évolution des prix à la Réunion depuis la mise en circulation de l'euro en 1999. Dans ce document, il est affirmé que le passage du franc à l'euro n'a pas produit d'augmentation particulière des prix dans l'île, ce qui est pour le moins étonnant, car ceux qui ont vécu cette période se rappellent bien que les prix ont été arrondis au centime, voire à l'euro ou à la centaine d'euros supérieure par les commerçants !

Ce qui est vrai par contre, c'est que l'euro en tant que tel, n'est pas responsable de l'inflation des prix. Seuls les patrons le sont qui

déterminent leurs prix en fonction des marges qu'ils entendent empocher.

Ce que met en lumière cette étude par contre, c'est que l'augmentation des prix a affecté bien plus les produits de première nécessité, en particulier les produits alimentaires, l'électricité, les loyers, que les produits d'équipement domestique tel l'informatique. Or ce sont ces produits de base qui constituent la majeure partie des dépenses des ménages aux revenus les plus faibles. Certains de ces produits, comme le riz, ont augmenté de 60 % entre 2001 et 2013 alors que le SMIC n'augmentait lui que de 43 %. L'électricité dont le prix est resté relativement stable jusqu'en 2008 a vu ses tarifs augmenter de 24 % entre 2008 et 2013, suite à la décision des gouvernements UMP et PS d'accorder une plus grande liberté de fixation de ses prix à EDF.

Les augmentations du SMIC et du RSA n'ont pas compensé, loin de là, les augmentations des prix. Et contrairement à ce qu'affirme la direction de l'INSEE ces vingt dernières années n'ont pas permis une augmentation du pouvoir d'achat des familles ouvrières, d'autant plus que les revenus de ces familles ont du bien souvent être partagés entre un nombre plus grand qu'avant de bouches à nourrir avec la recrudescence du chômage.

Cette difficulté à vivre quotidienne, seuls les travailleurs et leurs familles peuvent la mesurer par les privations que cette société leur impose. Seuls eux peuvent estimer ce qui leur manque mensuellement pour « joindre les deux bouts », le salaire minimum dont ils auraient besoin pour répondre à leurs besoins.

Enfin ce que nous pensons à la CGTR, c'est que, face à cette inflation permanente, les travailleurs doivent imposer au patronat l'échelle mobile des salaires, c'est-à-dire une révision mensuelle de leurs salaires en fonction de la hausse des prix pour se protéger justement de l'érosion de leur pouvoir d'achat.

TRAVAILLEURS HANDICAPÉS : DOUBLE PEINE

Selon l'Association des paralysés de France (APF), le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a doublé en six ans, pour atteindre 413.421 fin 2013. Soit un taux de chômage de 22 %, le double de celui des personnes valides. Les fermetures d'entreprises, le refus des patrons d'embaucher touche encore plus cette catégorie de travailleurs. Les travailleurs handicapés licenciés mettent en moyenne 4,5 ans avant de retrouver du travail et parfois beaucoup plus.

Le recours au secteur protégé devient lui aussi compliqué en raison des coupes budgétaires. Les 1400 entreprises et services d'aides par le travail (Esat), qui emploient exclusivement des handicapés, attendent toujours les 10.000 places supplémentaires qui leur avaient été promises en 2008, ainsi que son plan dédié d'aide à l'investissement de 11 millions. «Les créations ont été gelées en 2013 et seuls 60 % des crédits ont été dégagés», dénonce l'APF. L'argent est parti ailleurs... dans les poches du patronat avec le CICE et le « Pacte de Responsabilité » !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Dans cette société où seul le profit prime, il n'y a pas de place pour ceux que les patrons jugent insuffisamment rentables. A l'inverse, la CGTR pense et lutte pour que tous, quelques soient leurs contraintes et leurs limites, puissent trouver une place au sein des entreprises et au sein de la cité.

L'intégration contre l'exclusion, l'humain avant le profit !

FONCTION PUBLIQUE : VOTEZ CGTR ET SON PROGRAMME DE LUTTE !

Lors de leur conférence de presse, nos camarades de la Fonction publique ont dénoncé les attaques récurrentes contre le service public et en particulier la RGPP (la Révision Générale des Politiques Publiques) instaurée en 2007 par Sarkozy qui s'est traduite par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, mais aussi par le gel des points servant au calcul des salaires des fonctionnaires, la fermeture de services entiers d'accueil au public que ce soit au Trésor Public, dans la Justice ou dans les hôpitaux publics, mais aussi par la privatisation de certains services publics.

Nos camarades ont aussi dénoncé le fait qu'à la Réunion, 80 % des employés communaux ne sont pas titulaires de leurs postes. Ils revendiquent que tous les employés des collectivités soient titularisés et exigent les moyens humains et financiers pour permettre qu'un service public de qualité soit rendu de façon permanente à la population.

Quant à notre union, elle appelle les travailleurs des trois fonctions publiques à voter le 4 décembre prochain pour les listes CGTR et à soutenir le programme de lutte mis en avant par nos camarades de la Fonction Publique lors des élections professionnelles.

UNE NOUVELLE PROVOCATION DE GATTAZ

Sans doute encouragé par les dernières déclarations des ténors du gouvernement en faveur du patronat, Gattaz, le président du Médef, revient à la charge avec une nouvelle exigence : la suppression de l'Impôt sur la Fortune » (l'ISF).

Cet impôt qui, de toute façon n'a jamais permis à l'Etat de récupérer beaucoup d'argent tant le taux d'imposition était faible et tant les moyens de s'y soustraire étaient nombreux pour les patrons et les riches en général, a toujours irrité la bourgeoisie qui ne tolère pas qu'on touche à sa fortune.

Récemment encore, le gouvernement socialiste avait exclu les œuvres d'art du champ d'application de cet impôt. Or l'acquisition de tableaux, sculptures et autres bijoux de valeur est un des moyens qu'a justement trouvé cette classe de nantis pour placer son argent qu'elle possède en trop grande quantité et qu'elle se refuse à investir dans l'économie réelle, c'est à dire dans la production.

Plus le gouvernement fait des gestes en faveur du patronat et des plus riches, plus ces derniers en redemandent. Ils n'en ont jamais assez. Cela montre cependant une seule chose : que l'argent ne manque pas dans cette société qui pourrait permettre de répondre aux besoins de la population.

Il suffirait seulement d'aller le récupérer... dans les poches du patronat !

CLINIQUE DE LA PAIX : PROPOSITIONS INACCEPTABLES DU PATRON

À la Clinique de la Paix, nos camarades participant aux NAO continuent à réclamer une augmentation des salaires de 6% alors que le patron propose dix fois moins, soit 0,5 % ! Estimant à juste titre ce pourcentage insuffisant pour compenser la hausse des prix, nos camarades ont déclaré à leur direction qu'elle avait aujourd'hui largement les moyens de répondre favorablement à leur revendication puisqu'au travers du CICE elle allait récupérer 9 % de la masse salariale. Il serait en effet tout à fait juste que l'argent public déversé par millions dans les caisses des entreprises ne bénéficient pas aux actionnaires, mais à ceux qui, seuls, créent la richesse, à savoir les travailleurs.

Au-delà des aides gouvernementales, la Clinique de la Paix fait partie du premier groupe hospitalier privé de la Réunion, le groupe Clinifutur, et dispose bien sûr des moyens financiers pour satisfaire les revendications de ses salariés.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68